

CTM

8 juillet 2019

Liminaire



8 juillet 2019

Vous ne vous étonnez pas que pour cette déclaration liminaire nous nous soyons nourris de nos interventions dans les autres instances ministérielles et directionnelles qui se sont réunies tous ces derniers jours. En effet, lorsque l'on met bout à bout ces réunions, telles les pièces d'un puzzle que l'on assemble, se dévoile le démantèlement des MEFs, se révèle le mépris des agents, de leur vie professionnelle et personnelle, se dévoile le non respect de la politique de prévention notamment en matière de souffrance au travail et de Risques Psycho Sociaux que nous avons construit non sans mal, se dessine la paupérisation de l'action sociale, la disparition du réseau des acteurs préventeurs ministériels notamment la médecine de prévention.

Concernant l'ordre du jour que vous avez établi, nous regrettons que vous n'ayez pas eu le courage d'inscrire en point d'actualité toutes les transformations et nouvelles dispositions annoncées qui fragilisent l'ensemble des directions du ministère. Nous condamnons le manque de courage des Ministres qui évitent de se présenter devant cette instance depuis plus d'un an pour défendre leur projet. C'est d'autant plus regrettable que nous leur avons demandé à de multiples reprises un débat sur les missions et leur avenir.

Tout irait-il bien, Madame la secrétaire générale ? Pourtant il faut que l'on vous dise que l'on déplore de tous petits riens.

Enfin de petits riens manifestement à vos yeux mais, pour nous et le plus grand nombre des personnels, ce n'est hélas pas le cas !

En effet, c'est une véritable déclaration de guerre que les pouvoirs publics font aux agent.e.s de Bercy :

- **en leur qualité d'agent.e.s des MEFs** ; sur les missions, les effectifs, les garanties, les règles de gestion, l'action sociale, les conditions de travail,
- **en leur qualité de fonctionnaires**, en s'adossant sur le projet de loi de transformation de la fonction publique faisant des instances de représentation et de défense des intérêts des personnels des coquilles vides 6 mois à peine après les élections professionnelles, sans oublier les perspectives sur les conditions de départs à la retraite,
- **en leur qualité de citoyen.ne.s** alors que le programme de destruction du gouvernement qui concerne les services publics porte atteinte à l'intérêt général, casse le vivre ensemble en mettant en danger la démocratie.

Non, nous ne considérons pas, Madame la Secrétaire Générale, comme de petits riens :

- la chute vertigineuse des implantations de la DGFIP, qui revisite bien mal la géographie du réseau de cette direction et des besoins de la population. Elle sert surtout à entériner, à plus ou moins long terme, l'abandon des missions tant en direction des contribuables et redevables qu'en direction des collectivités territoriales et des établissements publics hospitaliers.

Lors du CHSCT M de la semaine dernière, après un exposé où nous avons bien compris que les agent.e.s et leurs difficultés n'étaient pas au cœur des préoccupations de la DGFIP, Solidaires Finances a exprimé des revendications pour lesquelles nous souhaitons avoir la réponse aujourd'hui, à savoir :

- la tenue d'un CTR exceptionnel dédié aux conséquences de la « géographie défigurée » sur les conditions de travail ;
- le projet de transformation de la DGFIP étant un projet important au sens de l'article 57, à ce titre il doit être soumis pour avis à l'ensemble des CHS-CT dans lesquels la DGFIP est présente, avec un recours possible à des expertises agréées ;

.../...

- l'ensemble des fiches de signalement remplies par les agent.e.s suite aux annonces de la cartographie doivent faire l'objet d'un examen immédiat et attentif pour trouver des solutions pérennes ;
- l'ensemble des acteurs de prévention doivent être associés : assistant.e.s de prévention, assistant.e.s sociaux, inspecteurs, inspectrices santé et sécurité, médecins de prévention, ergonomes...

Solidaires Finances exige au vu de l'ampleur du projet que les représentants des personnels soient destinataires de l'ensemble des éléments qui ont permis d'aboutir à ces nouvelles cartographies : nombre d'agent.e.s concerné.e.s et touché.e.s, mesures d'accompagnement, projets immobiliers, charges de travail, changement de métier, risques routiers, formation, impact sur la vie privée, risque routier : distances et modalités de trajet...

Au-delà des cartographies, un certain nombre de projets de réorganisations de services, de délocalisations de services font l'objet de « bruits de couloirs », notamment la délocalisation de l'ENFiP. Vrai ou faux ? La démétropolisation « des centres de gestion des retraites ? Vrai ou faux ?

Pour **Solidaires Finances**, l'administration doit mettre sur la table l'ensemble des projets qu'elle porte. La transparence et la visibilité sont le minimum dû aux agentes et agents de la DGFIP, le contraire serait pris comme du mépris et de la déconsidération.

Nous vous rappelons que le Ministre et le Directeur général ont l'obligation générale de sécurité qui incombe à tout employeur au titre de l'article L4121-1 du Code du travail (obligation de résultats). Il s'agit de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels. La DGFIP en sa qualité d'employeur doit prendre en compte cette dimension des conditions de travail, et ce, à tous les niveaux où s'exerce le pouvoir de décision qui impacte la vie des agents et agentes.

Non, Nous ne considérons pas, Madame la Secrétaire Générale, comme de petits riens :

La situation à la Douane où un conflit social de plusieurs semaines a abouti à une augmentation indemnitaire certes ... mais sur trois ans.... et à la promesse d'une commission d'études par le CHS des conditions de travail. Mais sans pour autant, et, vous le savez bien, régler les problèmes de fond de plus de 20 ans de restructurations tous azimuts, de suppression d'effectifs, de centralisation des services au détriment du service public.

L'annonce du transfert de tout ou partie de la fiscalité énergétique et des contributions indirectes, qui partiraient ou repartiraient pour les secondes à la DGFIP, ne sont pas là pour calmer les craintes et la colère des agent.e.s des douanes. La situation dans cette direction n'est pas apaisée, les agents attendent des effectifs supplémentaires. Le Brexit, fait économique majeur, a mis en exergue l'incurie des réformes mises en œuvre, le manque d'anticipation et de gestion de l'administration, manque dont là aussi les agent.e.s et les citoyen.ne.s font les frais.

Ces deux directions DGFIP et DGDDI, par ailleurs, perdraient leurs missions de recouvrement au profit de l'Agence France Recouvrement dont nous apprenons la création au détour de l'ordre du jour du Comité Technique d'Administration Centrale. Vous réitérez ainsi par cette méthode, le coup de la création de la Direction Interministérielle de la Transformation de la Fonction Publique dont on mesure bien aujourd'hui la qualité de bras armé de cette politique de destruction massive de l'emploi et du service public.

Non, Nous ne considérons pas, Madame la Secrétaire Générale, comme de petits riens :

L'agonie de la DGCCRF qui continue de voir ses missions restantes externalisées, comme les aires de jeux, ou menacées de l'être, comme le contrôle de la sécurité alimentaire. Et nous n'omettons ni les conséquences sur le Service Commun des Laboratoires ni l'évolution des missions des douanes au travers de la taxe à l'importation... ni celles de l'interdépartementalisation.

Non, Nous ne considérons pas, Madame la Secrétaire Générale, comme de petits riens :

La énième réorganisation du SRH qui prépare la disparition des instances paritaires. La casse du pôle 3E des Directe puis des services centraux de la DGE revisités «mode privé» bien plus que «mode projet» n'en est que le triste prélude. La brutalité de la méthode utilisée contre la DGE confirme les pires craintes que l'on pouvait avoir sur la mise en place de la loi de transformation de la Fonction publique si celle-ci est votée.

La suppression de plus de 1/5 des emplois et le passage en mode projet induit une grande insécurité pour les agent.e.s concerné.e.s et ainsi qu'une ultra-compétitivité entre fonctionnaires, ceux-ci redoutant d'être débarqués et donc de se retrouver en attente d'emploi.

Non, Nous ne considérons pas, Madame la Secrétaire Générale, comme de petits riens :

La poursuite de la réduction comme peau de chagrin de la mission d'action régionale de l'INSEE avec l'annonce récente de la suppression de 30 ETP dans les services en région, missions déjà restructurées lors de la réforme territoriale. La mission de diffusion quant à elle, totalement désorganisée et à courte vue, interroge les missions de service public de l'institut : produire de la statistique oui, mais pour qui ?

Dans le même temps les enquêtes ménages sont encore menacées par la cruelle absence de moyens pour cette sphère d'activité. Cette année encore l'incapacité de la Direction à lisser la charge de travail sur l'année a provoqué une surcharge de travail au premier semestre qui a eu des effets délétères sur le réseau d'enquêtrices et d'enquêteurs.

Non, Nous ne considérons toujours pas, Madame la Secrétaire Générale, comme de petits riens :

Les insuffisances du plan amiante ministériel, avec notamment l'absence de budget dédié et le refus d'un engagement ferme de loger ou reloger des agent.e.s - celles et ceux de la DGFIP par exemple – dans des locaux sans DTA (Dossier Technique Amiante) et/ou contenant des MCA (matériaux contenant de l'amiante) fussent-ils en bon état de conservation.

Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse du Premier Ministre concernant le classement du Tripode en site amianté. Que tirez-vous comme conclusions de la décision de la Cour d'Appel de Nantes qui condamne l'État législateur et employeur ? Où en êtes vous de vos réflexions sur le rapport de l'IGAS ? Nous sommes toujours en attente d'une position officielle sur son retrait !

Non, Nous ne considérons pas, Madame la Secrétaire Générale, comme de petits riens :

Les inquiétudes qui pèsent sur l'action sociale pour laquelle le compte à rebours semble déjà bien enclenché : fin des délégations de proximité, du moins des petites dans un premier temps, fin des CDAS avec la fusion des instances... fin de la dimension ministérielle...

Nous vous le répétons. Il est hors de question pour nous d'être les fossoyeurs et encore moins les fossoyeuses de notre action sociale ministérielle. Trente ans après un conflit d'ampleur long et difficile au ministère des Finances de l'époque. Conflit qui a mobilisé plus de 100 000 agent.e.s et qui a eu pour issue, en particulier, le début d'une véritable action sociale au ministère. Nous en sommes fier.e.s.

Si l'action sociale avait obtenu les moyens financiers et en personnels nécessaires pour répondre aux besoins sociaux des agent.e.s, ce n'est plus le cas aujourd'hui, avec le gel des budgets et les réductions des effectifs dédiés dans les délégations notamment.

Face aux effets néfastes de la Loi ELAN sur le parc immobilier, nous dénonçons le fait que le SG n'ait pas défendu le parc ministériel contrairement à d'autres ministères. Par voie de conséquences les bailleurs sociaux, dans l'attente des décrets, n'engagent donc aucun programme. Qu'allons nous proposer aux centaines d'agent.e.s de tous grades qui arrivent et ce, dès le 29 juillet prochain avec la catégorie C qui sont souvent les plus vulnérables financièrement ?... Les canapés de Bercy ? Nous demandons que le Secrétariat Général prenne ses responsabilités, nous attendons votre réponse.

Nous sommes confrontés à des évolutions de la société qui, forcément, nous interrogent. Les habitudes de vie changent, les habitudes alimentaires modifient, la manière de consommer des loisirs évolue, la façon de partir en vacances -chez les plus jeunes en particulier -, également le besoin de confort pour le logement aussi etc ...

Pour autant devons nous brader nos sites de vacances ?! Pour autant devons nous fusionner toute l'action sociale dans un grand tout qui n'aura plus rien de social ?!

Face aux effets néfastes de la Loi ELAN sur le parc immobilier, nous dénonçons le fait que le SG n'ait pas défendu le parc ministériel contrairement à d'autres ministères. Par voie de conséquences les bailleurs sociaux, dans l'attente des décrets, n'engagent donc aucun programme. Qu'allons nous proposer aux centaines d'agent.e.s de tous grades qui arrivent et ce, dès le 29 juillet prochain avec la catégorie C qui sont souvent les plus vulnérables financièrement ?... Les canapés de Bercy ? Nous demandons que le Secrétariat Général prenne ses responsabilités, nous attendons votre réponse.

Nous sommes confrontés à des évolutions de la société qui, forcément, nous interrogent. Les habitudes de vie changent, les habitudes alimentaires se modifient, la manière de consommer des loisirs évolue, la façon de partir en vacances -chez les plus jeunes en particulier -, également le besoin de confort pour le logement aussi etc ...

Pour autant, devons nous brader nos sites de vacances ?! Pour autant, devons nous fusionner l'action sociale dans un grand tout qui n'aura plus rien de social ?!

Donc, Oui tout cela omis, vous avez raison, Mme la Secrétaire Générale, cela n'est rien, tout va très bien...

Pourtant, il faut que l'on vous dise, on déplore d'autres petits riens.

Vous avez affirmé que l'observatoire interne ne sert qu'à observer et qu'il n'est en rien un outil de pilotage. Or, vous n'êtes pas sans savoir, qu'en physique quantique, l'observation transforme la réalité. Nous attendons donc une réelle prise en compte des inquiétudes des agent.e.s sur la dégradation de leurs conditions de travail et les suppressions d'emplois. En ce qui concerne le bilan social, si nous reconnaissons le travail des équipes, nous constatons qu'il illustre parfaitement l'approche optimiste à tout crin du Secrétariat Général.

Pour preuve il ne mentionne même pas dans les faits marquants ministériels et directionnels la « transformation » de la DGE. Les mesures évoquées semblent en apesanteur, sans lien avec les événements qui bouleversent les MEFs. Ce bilan se félicite entre autres de l'octroi d'un label. Mais, à bien le lire, il révèle également le caractère chiche de la promotion interne : 7 % des agent.e.s, alors que la valeur du point d'indice attend toujours sa revalorisation.

Ce bilan mériterait selon nous la réunion de groupes de travail thématiques pour une analyse partagée et contradictoire de son contenu.

Vous nous reprocherez, sans aucun doute, cette analogie à une déclaration de guerre. Vous la jugerez excessive. Pourtant, il ne se passe pas une semaine sans une déclaration provocante du Ministre de l'Action et des Comptes Publics dénigrant les agent.e.s au nom d'une pseudo efficacité.

Pas une semaine sans attaque contre les fonctionnaires, leur statut au nom d'une conception de l'équité qui n'est pas le summum de l'égalité qui consisterait à tirer tout le monde par le haut mais qui vise plutôt à aligner le plus grand nombre par le bas, à précariser, à fragiliser le plus grand nombre pour mieux faire accepter l'inacceptable et les régressions ?

La situation n'est pas si grave qu'au nom de l'obligation de réserve certaines directions menacent de sanctions les agent.e.s qui exprimeraient une parole contraire à celle de l'administration. Il leur est opposé une obligation de discrétion et de neutralité alors qu'il ne s'agit ni plus ni moins de liberté d'expression et de conscience. Que dire par ailleurs d'un directeur général qui, prétextant un désaccord sur des questions de conditions de travail, claque la porte d'un Comité Technique de Réseau et se dérobe ainsi aux discussions.

Madame la Secrétaire Générale, mesdames et messieurs les responsables administratifs,
- Vous êtes co-responsables du démantèlement du Ministère, de ses directions, de leurs missions au service de l'intérêt général.

- Vous êtes co-responsables de la destruction du modèle social hérité des combats du siècle passé.

- Vous êtes co-responsables de la dégradation des conditions de travail et de la maltraitance des agent.e.s !

- Vous serez également co-responsables d'évolutions politiques qui feront le lit de tous les discours de haine.

Mais, il est vrai que toutes ces réformes n'auront pas d'incidences sur votre carrière. Carrière que vous devez pourtant à l'existence même de ce service public que vous contribuez à détruire, alors que l'avenir de celles et ceux qui le défendent, lui, est d'ores et déjà bien compromis !

